

EN CHIFFRES

| 2010 |



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTREUIL

| Le mot de la présidente | LUCIENNE ERSTEIN

Sans le tribunal administratif de Montreuil, près de 9 000 requêtes auraient grossi le stock des affaires non encore jugées. La nouvelle juridiction, par ses résultats exceptionnels, justifie pleinement

sa création. Elle a acquis, dès son installation, la maturité d'un prétoire expérimenté et ce, grâce aux efforts conjugués et à la volonté de réussir de l'ensemble des équipes de magistrats et agents de greffe. En 2010, le tribunal

a absorbé trois nouvelles chambres, portant son organisation à un total de 10 entités de jugement, avec la même aisance qui lui a permis d'accueillir 7 000 dossiers en cours au 1^{er} septembre 2009.

Nombre d'affaires jugées en 2010

8 654

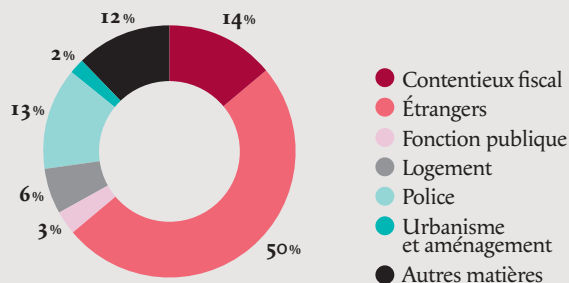
Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

1a 7j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en années (a) et jours (j).

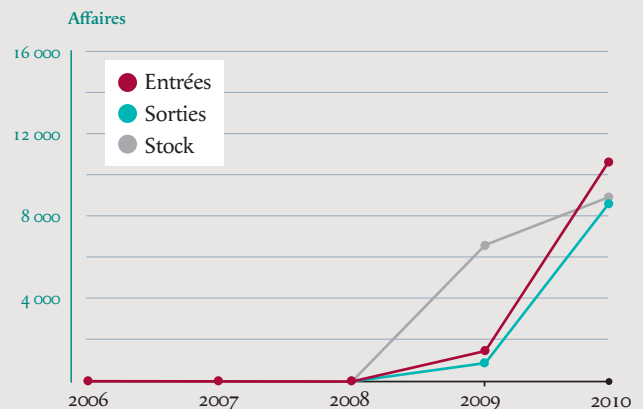
Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



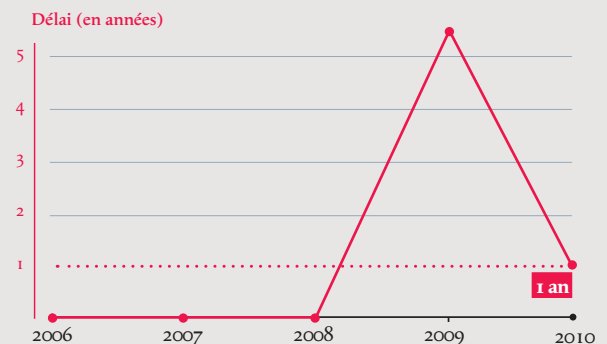
Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2006



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2006



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>